

**1 Identification de la substance / préparation et de la société**
MetaDi Fluid (Dialub SW)
Numero d'article: 155001 / 155003

Utilisation:	Agent de polissage
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Pas de dangers particuliers connus.
Dangers pour la santé:	En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.
Dangers pour l'environnement:	Le produit/la substance a la catégorie de danger pour l'eau 1.
Autres dangers:	aucun
Phrases-R:	aucun

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
30 - 40	Propane-1,2-diol
	Registration: CAS: 57-55-6, EINECS/ELINCS: 200-338-0, EU-INDEX: , ECBnr:
	GHS/CLP:
	EEC:

Commentaire relatif aux composants:	non applicable
Substances of Very High Concern - SVHC:	Le produit ne contient aucune substance nommée dans la liste SVHC (Candidate List of Substances of Very High Concern for authorisation).

4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après ingestion:	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Produits extincteurs en poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Eau pulvérisée.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Sol très glissant suite au déversement du produit.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
Protection respiratoire:	non applicable
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	non applicable
Mesures générales de protection:	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.
Mesures d'hygiène:	Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé



9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	neutre
Valeur du pH [1%]:	non déterminé
Point d'ébullition [°C]:	> 100
Point d' éclair [°C]:	> 100
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	1(20°C / 68,0°F)
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Temp. de décomposition [°C]:	non déterminé

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagenèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	Pas de réaction dangereuse connue.
2006/11/CE:	non applicable
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

**13 Considérations relatives à l'élimination**

Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. Disposition du même rang avec les autorités au besoin.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070699

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
- Code de classification:	
- ADR LQ	
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): -
- Etiquettes de danger:	
Classification selon IMDG:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
- EMS	
- IMDG LQ:	
- Etiquettes de danger:	
Classification selon IATA:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
- Etiquettes de danger:	

15 Informations relatives à la réglementation

Rapport sur la sécurité chimique:	non applicable
Scénario d'exposition:	non applicable
Classification:	Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires.
Symbole de danger:	aucun
Phrases-R:	aucun
Phrases-S:	aucun
Caractéristique particulière:	Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
Autorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG)
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR)	Non déterminé.

16 Autres données

Observer les restrictions d'emploi:	non
VOC (1999/13/CE):	35 %
Tarif douanier:	non déterminé

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®